

Rentrée scolaire 2026-2027

Mardi 1 septembre 2026

Accueil des élèves (début de cycle) : CAPa 1^{ère} année et 2^{de} professionnelle (toutes spécialités)

09h00 – 10h15 : Installation à l'internat – apprenants internes – accueil infirmière

10h20 – 11h15 : Accueil des familles et élèves - salle polyvalente

11h15 – 11h55 : Accueil des Professeurs Principaux de la formation (familles et élèves),

11h55 – 12h15 : Rencontre avec les AESH pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

12h15 : Déjeuner pour les élèves internes et demi-pensionnaires

13h20 : Début des cours

A partir de 17h25 : Internat pour les apprenants concernés

Accueil des élèves - classes : CAPa 2^{ème} année, Première, Terminale Bac Professionnel (toutes spécialités)

13h20 – 14h15 : Installation internat

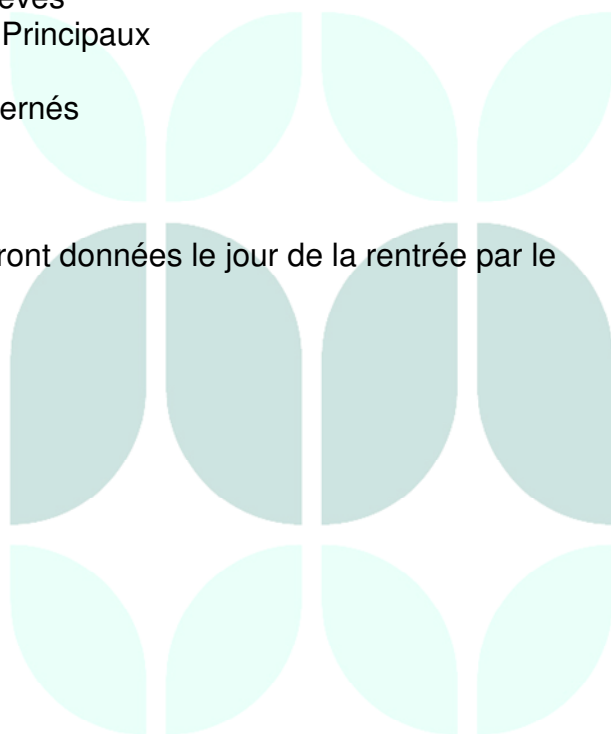
14h15 – 15h15 : Accueil des familles et élèves

15h15 – 16h30 : Accueil des Professeurs Principaux

17h25 : Internat pour les apprenants concernés

A partir du mercredi 2 septembre 2026

Journée d'intégration : les informations seront données le jour de la rentrée par le professeur principal.



Informations

Année scolaire 2026/2027

Pension et frais de photocopie :

- **Pension** :1 610.42 € / an
- **Demi-pension** :609.24 € / an

Ce prix est un tarif forfaitaire annuel. Les tarifs sont établis sur la base de 36 semaines de fonctionnement de 5 jours soit un total de 180 jours, **quel que soit le nombre de repas pris ou de jours de présence de l'élève.**

Le paiement sera étalé sur 3 trimestres.

- **1^{er} Trimestre** : Du 1 septembre au 31 décembre 2026
- **2^{ème} Trimestre** : Du 1^{er} janvier au 9 avril 2027
- **3^{ème} Trimestre** : Du 10 avril au 2 juillet 2027

Les périodes de stages donnent lieu à une déduction.

Les absences ne sont déduites qu'au-delà de 15 jours consécutifs sur demande écrite de la famille.

Conformément au règlement intérieur du service de restauration, chapitre 2, articles 2-41
Le restaurant scolaire : « Tout changement de régime est applicable uniquement en début de mois et la demande doit être transmise par écrit avant le 15 du mois précédent ».

Les frais de photocopie sont facturés avec la pension du 1^{er} trimestre.

- **Frais de photocopie** : 39.00 €

Documents de rentrée :

L'ensemble des documents sont disponibles sur le site : <https://www.campus-montravel.fr/inscriptions/>

- **Date des stages**
- **Fournitures scolaires**
- **Liste trousseau d'internat**
- **Règlement intérieur**

Version n°1